



Chers fondateurs, chers amis de Villemont,

Les nouveaux charpentiers (NAILLER-GENESTE) devaient débiter les travaux de reprise de la grange Est à la fin du mois de mars. Une sale bestiole en a décidé autrement. Finalement, les choses ont repris leur cours à la mi-juillet. Au total, nous aurons donc perdu 18 mois avec cette mauvaise aventure. Et, au surplus, les découvertes au démontage sont plus désastreuses encore que ce qu'on imaginait ... On en parle dans cette lettre.

La période aura aussi été marquée par le départ à la retraite de Jess, compagnon maçon qui œuvrait à Villemont depuis 10 ans. Nous avons accueilli Daniel pour le remplacer. Il est déjà à pied d'œuvre avec la poursuite des maçonneries sur le corps de logis et l'échafaudage intérieur. Et aussi la grange, en suivant les charpentiers. Et encore le mur de l'esplanade.

Dans le parc nous poursuivons l'aménagement des plateformes. Et aussi la restitution de la canalisation souterraine de la Toulaine, ruisseau qui traverse Villemont. Mais, depuis l'été dernier, et à nouveau au printemps, ce malheureux ruisseau subit des puisages sauvages en amont qui l'ont totalement asséché. Les autorités sont prévenues (OFB : Office Français de la Biodiversité qui intègre la « police de l'eau »), mais pour l'instant rien ne se passe.

Ainsi sont les dernières nouvelles.

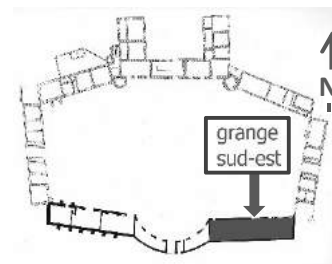


(Vue de la charpente en cours de réfection par l'entreprise Maurice NAILLER : le plancher de travail que l'on aperçoit est un platelage provisoire, situé à 4,00 m de hauteur, pour faciliter le travail des charpentiers)

*Il va falloir s'y habituer : la grue arrivée à Villemont en septembre est sans doute à cet emplacement pour 15 ou 20 ans ! Beau matériel : 20 mètres de hauteur sous crochet et 28 ml de flèche : de quoi accéder à tous les points du corps de logis : les deux tours sur la Cour d'Honneur, , mais aussi les ailes en retour à l'arrière.*



# charpente en reprise



Au mois de juillet, l'entreprise NAILLER a donc repris la charpente de la grange Est. Première étape : déposer ce qui avait été réalisé dont malheureusement rien n'a pu être conservé. Il a donc fallu repartir à zéro pour arriver au même stade d'avancement : 3 travées sur 10. On a vu en effet (*La lettre n°31, au Printemps*) qu'il a fallu résilier le marché de BLC CENTRE, entreprise alors titulaire du lot charpente, tant le travail était inacceptable. Mais, en démontant ce qui avait été

littéralement bricolé par cet intervenant précédent, les charpentiers de NAILLER ont fait des découvertes proprement incroyables : par exemple des assemblages de pièces de bois à l'aide de ... fers à béton !! On peut se demander comment une telle supercherie est possible ? L'explication est très simple. Il suffit de faire des percements traversant du côté extérieur qui est immédiatement dissimulé, puisqu'il est rapidement recouvert de volige (le planchage cloué sur les chevrons). Et, dans les trous ainsi créés, l'entreprise précédente avait imaginé de rentrer ces tiges de ferraille à béton ... C'est littéralement stupéfiant. On a frisé la catastrophe. Car mécaniquement, la charpente ne présentait aucune fiabilité. A certains endroits, elle marquait même des signes de faiblesse par son propre poids. On a constaté que certains arbalétriers



(Ci-dessus : vue de la croupe après démolition complète du travail précédent. Mise en place des 3 arbalétriers.)

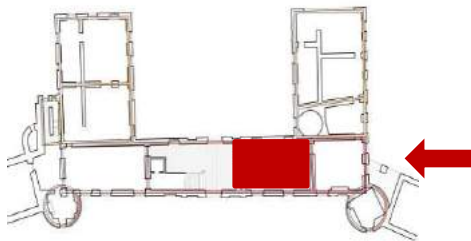
reculaient sous la simple charge de la charpente, on se demande comment l'ensemble aurait pu porter les 50 tonnes de tuiles que pèse la couverture ? (550 m<sup>2</sup> à raison de 65 tuiles de 1,4 kg au m<sup>2</sup>). Les photos ci-dessous montrent quelques étapes de la reconstruction par les charpentiers de NAILLER.



*En cours de réalisation : le terrasson (partie supérieure est terminée, les chevrons du brisis sont en place et attendent la volige.*



*Les coyaux sont emprisonnés dans la maçonnerie*



Pour poursuivre les travaux de maçonnerie sur le corps de logis, il a été nécessaire de prolonger l'échafaudage vers la tour Est du château (à droite de la façade) en intérieur, mais aussi à l'extérieur, sur la Cour d'Honneur au Sud et entre les deux ailes

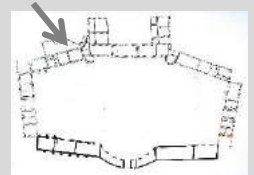
## échafaudage corps de logis

au Nord : nous avons ainsi élevé 1 km linéaire d'échafaudage (145 ml x 7 niveaux) qui correspondent à 4 km de tubulures et environ 750 plateaux + 300 garde-corps et 30 tonnes de matériel environ. Soit, enfin, 2400 m<sup>2</sup> de surface échafaudée. Et il nous en manque encore ... Voyez un peu :



## portes des cuisines

La restauration des deux portes des cuisines est achevée. La lettre précédente n° 31 s'est fait l'écho des travaux alors en cours. Ils sont maintenant terminés. Les deux vues ci-dessous font la comparaison classique entre les états : « AVANT et APRES ».



Avant



Après

## Toulaine : recouvrement

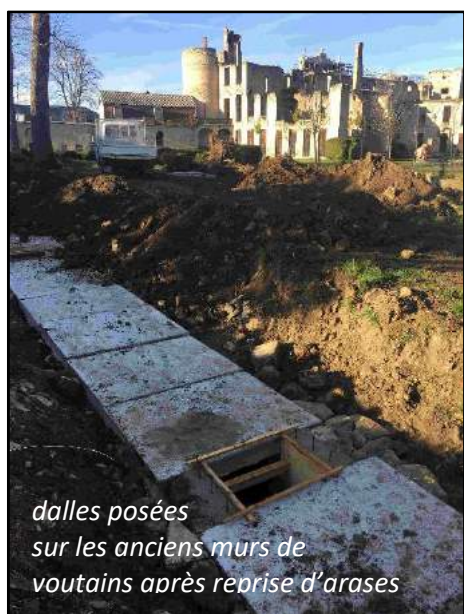
Le recouvrement de la Toulaine se poursuit pour permettre la restitution des espaces en pleine terre qui existaient avant que, dans les années 1950, tout le réseau maçonné existant, parfois voûté parfois recouvert de dalles de pierres, ne soit arraché.

Ce, en raison du défaut d'entretien : des branches, branchages et feuilles obturaient les canaux enterrés et le lit débordait. Plutôt que de nettoyer régulièrement, on a préféré à l'époque tout détruire à la pelleuse pour mettre la rivière à l'air libre...

Nous reconstituons donc ce lit enterré : on rebâtit sur les vestiges des murs qui canalisent la rivière. Puis on recouvre à l'aide des dalles béton fabriquées par nos soins (*Photo de droite et ci-dessous*) .



*fabrication  
des dalles*



*dalles posées  
sur les anciens murs de  
voutains après reprise d'arases*



*travaux  
en cours*

A intervalle régulier on construit des regards trous d'homme qui permettront l'accès et l'entretien du ruisseau. Dans la lettre n° 31 nous avons évoqué la consolidation des voutains de pierres qui le canalisait. Il s'agissait de la partie la plus proche du château. Plus bas, les murs étant très abimés nous avons pris le parti de les araser jusqu'à la partie solide, le surplus étant complété avec un rehaussement en béton.

A Villemont, la maçonnerie est faite de moellons de pierres gris/blanc de Chaptuzat (un calcaire très dur du Miocène) : elles sont taillées 3 faces et organisées en rangs réguliers de différentes épaisseurs. Ce qui exige une sélection patiente dans les stocks existants ou récupérés.

Cyril, le tailleur de pierres, sélectionne les moellons selon leurs caractéristiques. Puis il stocke les pierres irrégulières dans ces tas bien agencés. Il faut dire qu'il est aussi un spécialiste des murs en pierres sèches. D'où l'aspect très harmonieux des tas. On dirait presque des « bories » (cabanes en pierres sèches du Périgord).

## récupération et tri de pierres



## dans le parc : mur de soutènement

Le mur de soutènement de l'esplanade a nécessité de réaliser de profondes fondations faites en deux temps au printemps 2018 (*la lettre n°28*) et à l'automne 2019 (*la lettre n°31*). Entièrement en pierres liées au mortier de chaux. Sans joints de dilatation qui ne sont nécessaires qu'avec des structures béton. La construction à la chaux a la caractéristique d'être plus « élastique ».

Les fondations ont une profondeur de 80 cm. Compte tenu du dénivelé d'environ 1m, le mur s'élèvera sur 1,20 m. Il est épais de 50 cm.

Il s'étend rectiligne sur la largeur des ailes (11 m chacune). Puis il prend la forme d'un hémicycle, dans la partie centrale, pour rappeler celui de l'entrée de la Cour d'Honneur dont il fait le pendant. Au centre de cet hémicycle, un escalier donnera sur la plateforme où viendront plus tard un bassin central et des allées. Pour représenter ce que seront les poteaux en pierres de taille qui encadreront l'escalier, on a utilisé, ici, des gabarits. Ils délimitent les deux parties en construction. Cela donne une bonne idée. On doit ce beau travail à Daniel, le compagnon maçon.



## des buches et des planches ...



Depuis des années, nous avons dû abattre de nombreux arbres.

- Soit qu'ils aient souffert de la sécheresse - malheur du siècle,
- Soit que leur ampleur devient embarrassante pour les plants plus jeunes (plantés en alignement dans le parc) qu'ils privent de lumière,
- Soit encore qu'ils contrariaient une perspective.

Bref, il faut bien faire quelque chose de ce bois.

Une partie des futs est destinée à être sciée en planches. Comme nous l'avons déjà fait en juillet 2018 (*voir la lettre n°29*). C'est prévu pour la fin du mois de janvier : les arbres coupés sont en attente (*Photo ci-dessous*). Une autre partie (les troncs de mauvaise qualité et/ou les branches) a été réduite en buches



Grâce à une machine conçue, fabriquée et utilisée par Thierry le meccano/terrassier de Villemont. (*ci-contre*) qu'on voit ici en action, après l'abattage des arbres de fond de parc qui gênaient la progression des alignements de tilleuls.

